

MÉMOIRE

Le 6 décembre 2016.

À : Commission d'enquête, bureau des audiences publiques sur l'environnement

DE : SACOPAN, INC.  
 652, Chemin du Moulin  
 SACRÉ-CŒUR  
 GOT 1Y0                    418-236-1414    adresse internet : [www.sacopan.com](http://www.sacopan.com)

RÉ :Projet de construction d'un duc d'Albe au quai garage de Tadoussac.

Monsieur le Président,  
 Monsieur le Commissaire,

« *Que notre entreprise soit reconnue comme étant le meilleur fabricant de panneaux de porte embossés au monde* » : telle est la vision de notre société, qui est l'unique manufacturier de ce produit fini au Canada et dont la principale place d'affaires est située à Sacré-Cœur, à quelques 30 kilomètres de l'emplacement désigné pour l'érection d'un Duc d'Albe dans la rivière Saguenay.

Plus de cent (100) travailleurs et travailleuses font équipe avec nous de façon permanente et contribuent à la réputation enviable que nous nous sommes mérités, en devenant l'usine de référence mondiale, dans ce secteur très technologique d'activité. Plus de 85% des quelques dix millions de panneaux (10,000,000) que nous fabriquons annuellement, ce qui est l'équivalent de six cent vingt-cinq mille (625,000) unités de logement, sont exportés aux États-Unis.

À chaque année, nous expédions plus de deux mille (2,000) chargements complets de camions-remorques de nos produits finis; et nous en recevons au-delà de trois cents (300), pour répondre à nos différents besoins.

Ce trafic considérable, est assujetti constamment aux aléas des traversiers reliant les deux (2) rives de la rivière Saguenay et ceux-ci sont multiples : périodes d'attente interminables pendant la période estivale et durant les jours fériés, fréquences aux quarante et soixante minutes une dizaine d'heures par jour, retards aléatoires et indus attribuables aux glaces, aux bris mécaniques, arrêts de travail (grèves), etc... Pour toutes ces raisons, plusieurs compagnies de transport refusent de répondre à nos appels d'offres alors que celles qui

nous garantissent ces services exigent des tarifs qui excèdent de deux cents (200\$), pour un même chargement qui franchirait une distance égale vers Montréal-Toronto-États-Unis, à partir d'une municipalité localisée sur la rive Sud du St-Laurent.

Ces réalités se traduisent pour notre société, par une perte nette annuelle et récurrente, d'un demi-million de dollars (500 000\$) par année. Il s'agit là d'une pénalité qui affecte notre compétitivité et qui menace également notre avenir économique, car dans notre modèle d'affaires, aucune autre compagnie dans le monde n'est assujettie à une telle contrainte.

C'est pourquoi nous devons, non seulement dénoncer, mais nous opposer à la réalisation de ce projet de la Société des traversiers du Québec, dont les conséquences vont à l'encontre même du développement durable et par surcroît, amplifieraient la stagnation de notre économie régionale, en plus de provoquer plusieurs pertes importantes d'emplois.

Pour vous permettre d'apprécier et de mesurer toute l'importance des enjeux qui nous concernent présentement et ultérieurement plus que jamais, nous vous invitons à réfléchir avec nous, à l'impact que pourrait susciter auprès des résidents de l'Île d'Orléans, cette nouvelle à l'effet que des traversiers et un duc d'Albe, assureront dorénavant les services à la circulation routière, à la place du pont existant. Vous n'êtes évidemment pas tenus de nous faire part publiquement de vos réactions, mais ce serait peut-être souhaitable et même fortement approprié, que vous reportiez une telle réflexion, dans vos futures recommandations écrites. Nul doute que ça pourrait faire prendre conscience de l'importance et de l'envergure des réalités et des attentes que nous vous résumons ici.

CONSÉQUEMMENT, nous vous demandons, vous prions et vous recommandons avec instance, d'écrire dans votre rapport à Monsieur le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, ainsi qu'à notre Gouvernement du Québec, que ce duc d'Albe ne représente aucun intérêt pour nos travailleurs, nos partenaires économiques, nos actionnaires et notre société et vous devriez ajouter avec une certaine vigueur, un peu d'audace et une très grande fermeté, que seule la construction d'un pont reliant les deux (2) rives de la rivière Saguenay, pourra et devra s'avérer l'unique et permanente solution à la résolution de tout ce qui nous brime en terme de qualité de vie et de développement socio-économique sur la Côte-Nord.

Guy Deschênes, Président

\*\*\*\*\* FIN DU DOCUMENT \*\*\*\*\*